

Mot du Maire

Chères Pinoises, Chers Pinois,

En ce début d'année 2024, je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Le 14 janvier prochain à 11h00 à la salle polyvalente, vous êtes invités aux vœux de la municipalité. Avec les élus, je vous présenterai les travaux réalisés et les évènements de 2023 et nous ferons un point sur les projets en cours et à venir. Ce sera également le moment de partager un moment de convivialité.

Sur ce bulletin municipal, nous avons décidé de présenter un calendrier de toutes les manifestations organisées par les associations et la municipalité tout au long de l'année 2024. Vous retrouverez ce calendrier page 2. Il sera actualisé au besoin et les associations continueront à proposer leurs animations à chaque parution de ce bulletin.

Le déploiement de la fibre sur la commune est en cours d'achèvement. Vous pouvez dès maintenant consulter à l'adresse suivante : https://numerique.loire-atlantique.fr/44/particuliers/etes-vous-eligible-au-tres-haut-debit/num_69817, si vous êtes d'ores et déjà raccordable. Auquel cas, je vous invite à vous rapprocher auprès d'un des opérateurs disponibles sur la commune (ORANGE, BOUYGUE, FREE, SFR) pour demander votre nouvel abonnement.

Je vous dis donc au 14 janvier et vous réitère tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Maxime Poupard

**BONNE
ANNÉE
2024**

Calendrier des manifestations 2024

JANVIER

Sam 6 et Dim 7	Tournoi foot salle jeunes - Saint-Mars-la-Jaille	FCVLP
Dimanche 14	Vœux du Maire	Municipalité
Sam 20 et Dim 21	Concours de belote	Société de Chasse St-Hubert
Samedi 27	Portes ouvertes école 9h-13h	APEL

FÉVRIER

Vacances scolaires du 24/02 au 10/03

MARS

Samedi 16	Repas des classes pour les années 04 et 09	Comité des Fêtes
Samedi 30	Soirée tartiflette - Saint-Sulpice-des-Landes	FCVLP

AVRIL

Vacances scolaires du 20/04 au 05/05

Vendredi 19	Boom pour enfants 17h avec vente de pizza à emporter	APEL
-------------	--	------

MAI

JUIN

Dimanche 23	Pintervilles et marche pédestre le matin	Foyer des Jeunes
Dimanche 30	Kermesse	APEL

JUILLET

Vacances d'été le 06/07

Vendredi 5	Soirée conviviale	Municipalité
------------	-------------------	--------------

SEPTEMBRE

Rentrée des élèves le 02/09

Dimanche 15	Bœuf au foin	Comité des Fêtes
-------------	--------------	------------------

OCTOBRE

Vacances scolaires du 19/10 au 03/11

Dimanche 13	Marche pour Octobre Rose (soutien de l'Apel, Comité des Fêtes et Foyer des Jeunes)	Municipalité
-------------	--	--------------

NOVEMBRE

Samedi 9	2 lotos de l'école à Riaillé (après-midi et soir)	APEL
Samedi 9	Soirée tartiflette	Foyer des Jeunes
Lundi 11	Commémoration	U.N.C. / Municipalité
Vendredi 15	Assemblée générale	Comité des Fêtes
Vendredi 15	Soirée Beaujolais	FCVLP

DÉCEMBRE

Vacances scolaires du 21/12 au 05/01/2025

Samedi 14	Goûter de Noël	Municipalité
-----------	----------------	--------------



**Portes ouvertes
Ecole Saint Joseph**



**SAMEDI 27 JANVIER 2024
10H - 12H**

Vie municipale

Relevé de décisions

Conseil Municipal du 7 décembre 2023

RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT ET CRÉATION D'UNE SALLE MULTIUSAGE : AVANT-PROJET DÉFINITIF

Le Conseil Municipal décide de valider l'Avant-Projet Définitif présenté et d'inscrire le projet et le montant des travaux s'élevant à 1 504 622,00 HT au budget investissement 2024.

ACCESSIBILITÉ CIMETIÈRE – RÉALISATION D'ALLÉES PIÉTONNES : FONDS DE CONCOURS 2023

Les travaux d'accessibilité du cimetière par la réalisation d'allées piétonnes étant achevés depuis octobre, le Conseil Municipal décide de solliciter le versement du fonds de concours 2023 accordé par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis à hauteur de 10 355,00 € représentant 50% du coût de l'opération.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 11 janvier 2024 à 20h00.

Retrouvez l'ensemble des décisions du Conseil Municipal sur notre site Internet : <https://lepin.fr>

Les Petits Lecteurs

Le prochain rendez-vous des Petits lecteurs aura lieu à la bibliothèque :

- le mercredi 14 février à 10h

Une heure de conte sur le thème d'« **Alice au pays des merveilles** » spectacle de la Cie Bénoulka.



ALICE AU PAYS DES MERVEILLES
SPECTACLE DE LA CIE BÉNOULKA

Le Pin

Mercredi 14 février - 10h

Toutes les animations sont gratuites.
Retrouvez toutes les infos sur notre site : bibliofilpaysancenis.fr

[bibliofilpaysancenis](http://bibliofilpaysancenis.fr)



Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois suivant vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens (conduite accompagnée par exemple).

Elle facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Par la suite, vous obtiendrez un certificat de participation qui remplacera l'attestation de recensement. Pour se faire recenser, rendez-vous en mairie, muni de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.



CONTACTER LA MAIRIE ET LA POSTE

- 📍 11, Rue du Sapin 44540 LE PIN
- ✉ mairielepin@orange.fr
- ☎ 02 40 97 02 54
- 📅 Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de : 9h – 12h
- 📅 Mercredis semaines paires de : 9h – 12h
- 📅 Samedis semaines impaires de : 9h – 12h
- 📘 Commune LE PIN - Facebook
- 🌐 <https://lepin.fr>

LE PIN 44

Salle polyvalente à partir de 14h00

Samedi
20 JANVIER 2024

Dimanche
21 JANVIER 2024

CONCOURS *de* BELOTE

avec annonces



Engagement :
6 €
par personne

**Une Langue de boeuf
aux gagnants finalistes**

**Un haut de cuisse
aux perdants finalistes**

**Un lot de consolation
aux perdants**

Organisé par la Société de Chasse Saint-Hubert

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.



Groupama



Communiqués extérieurs

2023, une année riche pour la COMPA

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), présidée par Maurice Perrion, regroupe 20 communes et 70 000 habitants. 56 élus issus des communes siègent au conseil communautaire. Pour les retrouver, rendez-vous sur www.pays-ancenis.com/compa/elus-et-decisions/le-conseil-communautaire.



©COMPA/Nathalie Gautier - Le bureau communautaire de la COMPA composé de Maurice Perrion, président, des 15 vice-président(e)s et de deux conseiller(e)s délégués.

Aperçu de l'actualité 2023 de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis. (Liste non exhaustive)

Des évènements phares :

Forum des métiers -20 et 21 janvier : 110 entreprises et établissements scolaires présents, 2400 scolaires le vendredi et 2000 visiteurs le samedi

L'Entreprise parle aux jeunes – 6 au 17 mars : près de 850 élèves ont visité environ 40 entreprises du territoire.

Festival Harpes au Max – 11, 12, 13 et 14 mai : plus de 50 concerts assurés par une centaine de harpistes de 15 nationalités sur 17 communes du Pays d'Ancenis

Raid Loire en Famille – 11 juin : 100 duos présents pour une journée sportive sur le secteur de Riailly

Team&Run – 30 juin : l'évènement sportif des entreprises du Pays d'Ancenis a rassemblé 1 350 coureurs issus de 151 entreprises du territoire

Eco R'aide – 5, 6 et 7 juillet : 80 jeunes de 13 à 17 ans présents à l'évènement sportif et éco-citoyen sur le secteur de Couffé

Rencontre Sport Santé Séniors – 5 octobre : une centaine de séniors ont participé aux ateliers sportifs et santé à Vallons-de-l'Erdre

Lancement des prix littéraires – 7 octobre : 12^{ème} édition du **prix Lire en Pays d'Ancenis** à Loireauxence (La Rouxière) et **ouverture du prix BD du Pays d'Ancenis** en partenariat avec l'association Ancenis BD et l'espace culturel Leclerc d'Ancenis-Saint-Géréon

20^e édition du festival Ce soir, je sors mes parents – 20 au 22 octobre : sur les communes de Vallons-de-l'Erdre et Le Pin, 2 300 spectateurs dont 850 élèves

Semaine de l'industrie – 27 novembre au 3 décembre : parcours de visites d'entreprises industrielles soit à destination des scolaires du Pays d'Ancenis, soit à destination de personnes en recherche d'emploi

Des actions marquantes :

Mise en place de la billetterie en ligne pour le centre aquatique Jean Blanchet

Début des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage à Ligné et mise en service de l'aire de grands passages à Ancenis-Saint-Géréon

Réunions publiques dans le cadre de la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Mise en service de la station d'épuration de Mésanger

Mise en service des giratoires à la zone d'activités de l'Hermitage et à l'Espace 23 à Ancenis-Saint-Géréon

Renouvellement des six parcours permanents d'orientation sur le Pays d'Ancenis

Théâtre forum : plus de 1 000 élèves sensibilisation à la prévention en milieu scolaire

Ouverture du nouvel Espace Entreprendre en Pays d'Ancenis, zone d'activités de l'Aéropôle à Ancenis-Saint-Géréon

Signature du Contrat Territorial Eau du bassin versant Hâvre, Grée et affluents de la Loire en Pays d'Ancenis 2023-2025

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) 19 candidats formés au Centre aquatique Jean Blanchet pendant 9 jours, environ 80 % de réussite à l'examen

A noter déjà pour 2024 :

Fusion de la commune de Saint-Sigismond avec Ingrandes-Le Fresne sur Loire et intégration au Pays d'Ancenis

Passage de la Flamme Olympique le 5 juin sur le Pays d'Ancenis à Ligné, Ingrandes-Le Fresne sur Loire et Vallons-de-l'Erdre

Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com et sur les réseaux sociaux :



Le calendrier de collecte des déchets 2024 est disponible

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis assure la collecte des ordures ménagères et emballages ménagers. Elle a lieu en porte à porte sur la majeure partie du territoire, du lundi au vendredi. Pour connaître le jour de collecte sur votre commune, référez-vous au calendrier !

L'organisation et les jours de collecte sont les mêmes que les années précédentes, à savoir :

- La collecte des ordures ménagères (bac) et des emballages ménagers (sacs jaunes) s'effectue le même jour. La collecte a lieu tous les 15 jours.
- Les bacs et sacs jaunes sont à présenter la veille du jour de collecte.

Pour connaître le jour de collecte qui vous concerne, référez-vous au calendrier de collecte et repérez la couleur et le jour correspondants à votre commune.

Par exemple :

- J'habite à Ingrandes-Le Fresne sur Loire, mon bac et/ou mon (mes) sac(s) seront collectés le lundi tous les 15 jours (semaines impaires : 1, 3, 5, 7, etc.)
- J'habite à Mésanger, mon bac et/ou mon (mes) sac(s) seront collectés le vendredi tous les 15 jours (semaines paires : 2, 4, 6, 8, etc.).

Quelques rappels :

- > Pensez à sortir votre bac et le(s) sac(s) jaune(s) la veille au soir de la collecte
- > Présentez votre bac poignée côté route, couvercle fermé : le bac ne doit pas déborder, au risque de ne pas être collecté
- > Ne pas laver vos emballages
- > Ne pas imbriquer les emballages et bien les séparer
- > Les mouchoirs en papier et l'essuie-tout se jettent avec les ordures ménagères
- > Les cartons d'emballage (comme les cartons de déménagement ou de colis) sont à déposer en déchèteries
- > Le rattrapage de collecte d'un jour férié s'effectue le lendemain de ce dernier (sauf le 8 mai où la collecte sera assurée).

À partir du 4 décembre 2023, retrouvez le calendrier 2024 en téléchargement sur le site internet de la COMPA www.pays-ancenis.com.

2024 : LE CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	5	1 V	1 L	5 M	1 S	1 L	31	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 V
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 S
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 D
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 L
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 M
10 M	2 10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 S
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 D
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 L
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 S
14 D	14 M	7 14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 D
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 L
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 M
17 M	3 17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 S
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 D
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 V
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 V	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 S
21 D	21 M	8 21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 D
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 L
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 M
24 M	4 24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 S
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 D
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 L
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 S
28 D	28 M	9 28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 D
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 D	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 L
30 M	5 30 S	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 M
31 M			31 D	31 V	31 S	31 M	31 S		31 J		31 M	31 D

Semaines impaires

Lundi : Montrelais et Ingrandes-Le Fresne sur Loire
Mardi : Loireauxence
Mercredi : Le Pin, Teillé, Pannecé, Pouillé-les-Côteaux et la Roche-Blanche
Jedi : Joué-sur-Erdre, Riaillé et Trans-sur-Erdre
Vendredi : Ancenis-Saint-Géréon

Semaines paires

Lundi : Vair-sur-Loire
Mardi : Le Cellier et Oudon
Mercredi : Vallons-de-l'Erdre
Jedi : Mouzeil et Ligné
Vendredi : Couffé et Mésanger

Collectés le même jour, une semaine sur deux

Les bons gestes de la collecte

- PENSEZ À SORTIR VOTRE BAC ET LE(S) SAC(S) JAUNE(S) LA VEILLE AU SOIR
- PRÉSENTEZ VOTRE BAC POIGNÉE CÔTÉ ROUTE
- LE BAC NE DOIT PAS DÉBORDER AU RISQUE DE NE PAS ÊTRE COLLECTÉ
- SÉPAREZ VOS EMBALLAGES, NE LES IMBRIQUEZ PAS
- LES MOUCHOIRS EN PAPIER ET L'ESSUIE-TOUT SE JETTENT AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES
- LES CARTONS BRUNS D'EMBALLAGE (COLIS, DÉMÉNAGEMENT...) SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIES

Informations et formulaires sur
www.pays-ancenis.com

Le rattrapage de collecte d'un jour férié s'effectue le lendemain de ce dernier (sauf le 8 mai où la collecte sera assurée).

Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
 Centre administratif « Les Ursulines »
 Quartier Rohan
 44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex
 Tél : 02.40.96.31.89

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
 Quartier Rohan – Centre administratif Les Ursulines – 44156 Ancenis-Saint-Géréon cedex
 Tél. : 02 40 96 31 89
 Toutes les infos et actualités sur www.pays-ancenis.com



2024, ce qui change sur le tri des biodéchets (compostage)

Que signifie l'obligation de trier ses biodéchets à la source ? La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), qui assure la collecte et le traitement des déchets sur le territoire, vous en dit plus.

Les biodéchets sont les déchets organiques comme ceux de la cuisine et du jardin : épluchures, feuilles mortes... À partir du 1^{er} janvier 2024, selon la loi, ils ne devraient plus être jetés avec les ordures ménagères (sac noir). Objectif : réduire l'incinération des déchets et valoriser ces matières.



Comment faire ?

La COMPA propose deux dispositifs en faveur du compostage :

- **Participation à l'achat d'un premier composteur à hauteur de 40 € (ou lombricomposteur)**

Il suffit de compléter le formulaire, disponible sur le site de la COMPA, accompagné d'une copie de la facture d'achat du composteur ou du lombricomposteur. La déduction des 40 € se fait sur la prochaine facture semestrielle de redevance incitative.

- **Accompagnement au compostage collectif**

La COMPA peut installer sur demande un composteur partagé pour des résidences (ou autres structures) dont les habitants sont engagés. Un composteur collectif (capacité de 600 litres) est fourni, ainsi qu'un brasseur et un bio-seau par utilisateur. La COMPA assure un suivi régulier durant la première année.

Communauté de communes du Pays d'Ancenis

Quartier Rohan – Centre administratif Les Ursulines – 44156 Ancenis-Saint-Géréon cedex

Tél. : 02 40 96 31 89

Toutes les infos sur www.pays-ancenis.com, rubrique Vie quotidienne > Gérer mes déchets



Durant les fêtes, déposez vos coquilles d'huîtres en déchèteries !

Du lundi 18 décembre 2023 au lundi 15 janvier 2024 inclus, les habitants du Pays d'Ancenis sont invités à déposer leurs coquilles d'huîtres dans des bennes dédiées disponibles en déchèteries. Une fois collectées, les coquilles d'huîtres seront broyées puis intégrées à du compost. Une bonne idée pour alléger ses poubelles pendant les fêtes ! La collecte a lieu sur les 5 déchèteries du Pays d'Ancenis, aux horaires d'ouverture habituels. Ces équipements seront fermés les 25 décembre et 1^{er} janvier.

L'an dernier, 6,5 tonnes de coquilles ont ainsi été valorisées.

Les 5 déchèteries du Pays d'Ancenis

Déchèterie du secteur de Ligné

Route de Couffé, Le Chausson Doré, 44 850 Ligné
Sur la D23, entre Ligné et Couffé à la sortie du bourg de Ligné

Déchèterie du secteur de Loireauxence

Les quatre routes, 44 370 Loireauxence
Au croisement de la D10 et la D25

Déchèterie du secteur de Riaillé

29 Le Planty, 44 440 Riaillé

Déchèterie du secteur de Vallons-de-l'Erdre

Parc industriel de l'Erdre, 34 rue des Riantières,
44 540 Vallons-de-l'Erdre

Déchèterie du secteur de Mésanger

D164, 44 522 Mésanger



Renseignements auprès du service Gestion des déchets de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) au 02 40 96 31 89.

Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com et toute l'actualité sur la page Facebook (COMPA44150)



Vœux 2024 de Leïla Thominiaux et Rémy Orhon

Leïla THOMINIAUX et Rémy ORHON, conseillers départementaux du canton d'Ancenis vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

L'année 2023 a été marquée par une mobilisation importante pour maintenir les urgences et la salle d'accouchement du Centre Hospitalier Erdre et Loire. Au cours de ces dernières années, l'état de santé de l'hôpital public et plus globalement de notre système de soins accessible à toute et tous, se dégrade à grande vitesse. Plus que jamais nous avons besoin d'une politique solidaire et équitable, indispensable pour construire une société apaisée et plus juste.

La population aspire à plus de justice sociale. Les territoires ruraux ont le droit d'avoir des services publics de proximité. Alors que la population augmente sur notre territoire ainsi que les besoins, leur maintien est indispensable.

Comment répondre aux défis sociaux et économiques lorsque l'urgence climatique est présente ? Le Département porte ce sujet au quotidien. Il travaille avec les communes pour repenser l'aménagement urbain en limitant l'artificialisation des sols. Il renforce les services publics et les équipements (PMI, collèges, espaces départementaux des solidarités, hébergement pour les mineurs de la protection de l'enfance...).

Nous continuerons de porter ces ambitions pour 2024. Bonne et heureuse année !



Chers habitantes et habitants de la 6ème circonscription

Nous pouvons émettre bien des vœux pour l'année 2024.

Des vœux pour notre circonscription, qui couvre plus d'un tiers de la superficie de la Loire-Atlantique, où le mandat de député est une tâche aussi exigeante que passionnante ! Avec mon équipe et ma suppléante, nous continuons à l'arpenter et à nous nourrir de toutes les rencontres - et nous attachons aussi à répondre à vos demandes.

Des vœux pour que l'Assemblée Nationale puisse retrouver son rôle et connaître un peu moins de tumulte au sein de son hémicycle. Mais sachez que l'essentiel de notre rôle se joue entre les auditions, les commissions et le travail législatif. Les sujets qui nécessiteront notre engagement entier l'an prochain sont aussi nombreux que variés et les débats toujours nécessaires. Après la bataille perdue des retraites, ce sont les enjeux liés à la santé, l'éducation, le climat, l'eau ou encore la jeunesse qui m'occuperont encore au quotidien.

Je profite de ce bulletin pour exprimer toute ma reconnaissance aux maires, adjoint-es, conseillers et conseillères. engagé-es sans relâche au service de nos 62 communes et pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2024.

Jean-Claude Raux

SOS Urgence garde d'enfants



Parents,

Votre nounou ou votre enfant est malade, il ne peut aller à l'école, Vous avez un imprévu demain. Comment faire ?
SOS Urgence Garde d'Enfants peut garder votre enfant.
Appeler le 02 51 14 18 61

DEVENEZ BENEVOLE

Donnez un peu de votre temps, une journée mensuelle pour aider ces parents rencontrant une difficulté ponctuelle de garde et dans l'urgence. Rejoignez notre équipe en appelant le

06 49 23 20 43 ou 06 17 91 41 21 ou

paysdancenis@sosurgencegardenfants.org

Site internet : www.sosurgencegardenfants.org



Mais c'est quoi ?

C'est un groupe de personnes (une cinquantaine) habitant le Pays d'Ancenis qui réfléchit et débat librement sur l'amélioration de la vie sur le territoire.

Et ça marche comment ?

Il se réunit en groupe thématique environ 1 fois par mois.

Chacun choisit la ou les commissions qui l'intéresse (nt) :

- Vie Sociale
- Economique
- Environnement

Et concrètement ils font quoi ?

- La commission Vie sociale lance une grande enquête sur la place de la femme dans les associations
- La commission Environnement se penche sur la situation des forêts et des haies
- La commission Economique va s'intéresser aux jeunes et leur rapport aux entreprises.

Vous avez des idées à partager sur ces sujets, vous souhaitez participer ?



Contactez les membres via :

conseil-de-developpement@pays-ancenis.com

Suivez nos actualités sur Facebook :



Pour voir les rapports précédents flashez le code et rendez-vous sur le site de la COMPA

<https://www.pays-ancenis.com/compa/nos-partenaires/conseil-de-developpement>



Trocantons

Pour l'environnement, pour les économies et pour le lien social !

La mécanique développée par l'association Trocantons, en lien avec les collectivités locales il y a presque 30 ans, est simple : récupérer tous les objets du quotidien qui peuvent être réutilisés pour les trier, les valoriser et les revendre localement dans des boutiques de proximité réparties sur le territoire du Pays d'Ancenis.

Cette idée qui semble évidente aujourd'hui permet à la fois : de réduire le gaspillage (500 tonnes/an revendues), créer de l'emploi local (60 salariés dont 28 en parcours d'insertion), créer du lien social (150 bénévoles et plus de 2500 clients par semaine).

Alors pourquoi et comment chacun peut participer à cette mécanique locale :

- En déposant dans l'un des 4 dépôts de l'association proche de chez vous des objets (complets, fonctionnels) qui ne servent plus mais qui sont encore en état d'être utilisés,
- En achetant dans ces mêmes boutiques de proximité des objets d'occasion qui proposent une alternative aux achats neufs,
- En chinant des objets anciens pour le plaisir des belles choses,

Ou tout bonnement en profitant de ces lieux pour prendre le temps de flâner et de rencontrer ses voisins, ou bien encore, pour ceux qui ont plus de temps, en rejoignant les équipes bénévoles.

Les sites TroCantons de Saint Mars la Jaille, Belligné, le Cellier sont ouverts à tous.

Pour plus de précisions, rendez-vous sur le site internet de l'association : www.trocantons.org, au téléphone au 02 40 97 78 55, ou simplement en poussant les portes de Trocantons.



HORAIRES DES BOUTIQUES & DÉPÔTS TROCANTONS				
	BELLIGNÉ	SAINT-MARS-LA-JAILLE	LE CELLIER	ANCENIS
LUNDI	9h30 - 12h30 13h30 - 17h			
MARDI				
MERCREDI		9h30 - 12h30 13h30 - 17h	9h30 - 12h30 13h30 - 17h	10h - 18h30
JEUDI		9h30 - 12h30 13h30 - 17h	9h30 - 12h30 13h30 - 17h	10h - 18h30
VENDREDI		9h30 - 12h30 13h30 - 17h	9h30 - 12h30 13h30 - 17h	10h - 18h30
SAMEDI	9h30 - 12h30	9h30 - 12h30 13h30 - 17h	9h30 - 12h30 13h30 - 17h	10h - 18h30

L'association Polleniz est LE réseau des Pays de la Loire dédié à la santé des végétaux.

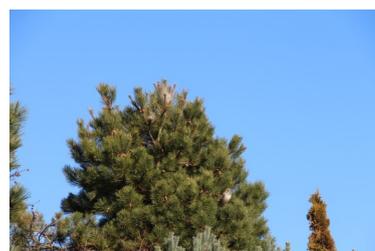
Cela passe par la coordination de 3 missions : protéger, surveiller et lutter contre des espèces exotiques envahissantes et des organismes réglementés. Nous sommes donc ouverts à tous et proposons divers services à nos adhérents, qu'ils soient professionnels, collectivités, jardiniers amateurs ou bénévoles de luttes collectives.

Voici quelques exemples de nos actions auxquelles vous pourriez contribuer à votre tour :

- **Chenilles processionnaires** : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. A travers la commune, chaque particulier peut bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.). Invitez votre maire à adhérer à Polleniz si ce n'est pas déjà le cas, et inscrivez-vous ensuite sur notre site !
- **Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE)**: Polleniz anime et coordonne la régulation des populations de Ragondin et de Rat Musqué grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2022, ils ont capturé 87 810 RAE dans les 166 communes engées en Loire-Atlantique. Cette action est nécessaire à la préservation des berges, mais aussi pour notre santé et celle de nos animaux qui transmettent des maladies comme la leptospirose. Si vous souhaitez devenir bénévole, n'attendez pas : contactez Polleniz pour nous rejoindre et vous former !
- **Plantes invasives** : Polleniz propose son expertise sur les espèces végétales invasives, notamment sur l'Ambrosie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé : brûlures, cloques, allergies, etc. Elles peuvent également mettre en péril les espèces de nos territoires à cause de leur propagation bien rapide.

Polleniz est aussi membre de Neoviz Group qui rassemble différents acteurs spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique. Ainsi, directement ou via notre réseau, nous saurons vous aider à trouver LE bon interlocuteur pour vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements :
 Polleniz - 4 Impasse Sophie Germain - 44119 Grandchamp-des-Fontaines
 Tel : 02 40 36 83 03 - Polleniz44@polleniz.fr - www.polleniz.fr



Cocons chenilles processionnaires du pin

Comptage des oiseaux des jardins 2024



Les 27 et 28 janvier prochain, Bretagne Vivante vous proposent de consacrer une heure de votre week-end à l'observation et au recensement des oiseaux des jardins !

L'opération est également ouverte aux écoles le vendredi 26 janvier.

L'opération annuelle « Comptez les oiseaux des jardins » permet de recenser les espèces fréquentant les jardins en hiver. Une initiative qui permet de connaître l'évolution des populations d'oiseaux communs qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs ces dernières années.

Pour participer, rien de plus simple : choisissez un lieu d'observation (votre jardin, un parc, une haie...) et notez, pendant une heure, tous les oiseaux que vous pourrez y voir : Mésange bleue, Moineau, Merle noir...

Boîte à outils et formulaire d'observation sur :

www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins



Variétés Freigné

Les **SALTIMBANQUES**

Janvier		Février	
27	28	3	4
		9	10 11

Vendredi, Samedi : 20h30 | Dimanche : 14h30

Adultes : 8 € | Gratuit pour les Enfants 6 à 12 ans : 4 € - 12 ans le 27 et 28

Réservations : www.helloasso.com/associations/les-saltimbanques-vallonais
 À partir de 19 heures : 06 76 66 32 72

vallons-de-l'Erdre